

*Affaires courantes*

L'une des raisons est que le taux d'escompte est trop élevé. Un moyen d'aider les agriculteurs serait de réduire le taux d'escompte et d'obliger les banques à charte, les coopératives de crédit et les sociétés de fiducie à modérer aussi leurs taux. La Société du crédit agricole, que dirige le gouvernement fédéral, doit aussi faire de même.

[Français]

Il y a de plus, monsieur le Président, un autre secteur. Il y a beaucoup de petites et moyennes entreprises dans ce pays qui ont maintenant des problèmes avec les taux d'intérêt.

Récemment, il y a trois semaines, je parlais avec un homme d'affaires de ma circonscription, à Yorkton. Il me disait que les ventes vont très bien dans son entreprise cette année, mais que le profit est moindre que l'année dernière. Et la seule raison pour laquelle le profit est moindre que l'année dernière, est que maintenant le taux d'intérêt est trop élevé. Malgré le fait qu'il vend beaucoup de choses dans son entreprise, monsieur le Président, je pense que si je me souviens bien, les ventes dans son entreprise sont plus élevées maintenant que l'année dernière, mais le profit est moindre parce que le taux d'intérêt est trop élevé. C'est un grand problème pour les PME. C'est un grand problème pour les fermiers et c'est un grand problème pour presque tout le monde ici au pays.

[Traduction]

Je ne vois pas ce qui empêche la Chambre de faire ce qui s'impose, de dire oui au président du Comité des finances et au rapport de ce comité du 22 juin, et de dire non à John Crow, de lui dire que les taux d'intérêt sont trop élevés et que le gouvernement entend les réduire immédiatement. J'invite les députés conservateurs à se lever et à dire la même chose. Les députés de Calgary, de Mississauga et de Cambridge, entre autres, siègent au Comité des finances. Comme d'autres, ils ont appuyé ce rapport en juin dernier. Le temps est venu pour eux de se lever et de déclarer aux Communes: «Il faut sans tarder prendre des mesures pour faire baisser les taux d'intérêt au Canada.»

• (1150)

Jeudi prochain, le gouverneur de la Banque du Canada fixera encore le taux d'escompte, qui, on le sait, est fondé sur le taux de rendement des bons du Trésor et sur d'autres choses qui se passent en ce moment. Je ne serais pas étonné si le loyer de l'argent ne bougeait pas ou

augmentait légèrement. Ce sera encore un coup dur pour notre économie.

Les fluctuations du taux d'escompte, je l'ai déjà dit, ont des répercussions sur les petites entreprises, les agriculteurs et les particuliers. Quand le loyer de l'argent reste très élevé, les hommes d'affaires et les agriculteurs hésitent à donner de l'expansion à leur entreprise, et les particuliers, à se faire construire une maison. Les oscillations du taux d'escompte touchent encore davantage les plus pauvres, car ce sont eux qui souffrent le plus d'un resserrement du crédit.

Pourquoi faut-il que dans un pays aussi riche que le nôtre ce soit toujours les pauvres et les régions défavorisées qui écopent?

Nous savons quels problèmes sévissent actuellement à Terre-Neuve, dans toute la région de l'Atlantique, dans le nord et dans l'ouest du pays. Et quand je dis le nord du Canada, j'y inclus le nord du Québec et de l'Ontario. Nous savons que la politique du ministre des Finances et du gouverneur de la Banque du Canada frappera plus durement ces régions. Cette politique va relentir encore plus l'économie de ces régions pauvres de notre pays.

Le Parlement, doit-il tolérer pareille chose? Lorsque M. Crow doit fixer le taux d'escompte, je pense qu'il grimpe au sommet de la tour du CN à Toronto pour jeter un coup d'oeil autour. De là-haut, il peut observer un certain degré de richesse dans le Grand Toronto.

Un des députés d'en face a dit qu'il devrait peut-être faire un véritable saut dans la réalité et descendre de cette tour du CN. Je suis d'accord.

Je me demande si John Crow a visité Terre-Neuve depuis deux ou trois ans. Est-il déjà allé dans les zones rurales de la Saskatchewan pour voir comment se débrouillaient les agriculteurs de la région?

[Français]

Je me suis demandé, monsieur le Président, si John Crow était allé en Gaspésie, dans la province de Québec, et s'il était là, il doit savoir qu'il y a un taux de chômage qui est peut-être de l'ordre de 14 p. 100, 15 p. 100, 16 p. 100, ou 17 p. 100. Je me demande si M. Crow était là, monsieur le Président. J'espère que les députés conservateurs s'exprimeront dans le même sens que moi et qu'ils vont parler en faveur de cette motion ce matin, une motion qui a été proposée parce que le Comité permanent des finances était d'accord que la politique monétaire actuelle est une politique qui est dangereuse pour l'avenir du Canada.